

## Compte rendu du Conseil Municipal du 12 mai 2017

### Approbation procès-verbal réunion antérieure

Sans observation, le procès-verbal de la séance du conseil municipal du 7 avril est approuvé à l'unanimité.

### Points et réunions diverses

#### Points dernière séance :

- **Syndicat d'Aménagement Vallée de l'Indre (SAVI) :** Une relance va être adressée au SAVI pour s'assurer que le cahier des charges pour l'étude de la retenue collinaire, validé sans remarque particulière de la part de la commune, a bien été transmis à Touraine Vallée de l'Indre.
- **Formation Certificat d'Aptitude à la Conduite En Sécurité (CACES) :** un nouveau devis du prestataire de formation est en attente, pour faire passer la pratique du CACES « conduite de tracteur » à Freddy DABURON, qui a réussi la théorie de cet examen.
- **Route Départementale 21 :** Un mail a bien été envoyé au STA pour signifier notamment les affaissements de chaussée sur la commune, une confirmation écrite de la prise en compte est attendue.

#### Réunions :

- **Commission intercommunale « Sports » :** Gérard LEGRAND informe que les 4 800 € de subventions programmées ont été distribuées principalement aux communes de l'ex Communauté de Communes du Val de l'Indre. Des discussions sont à attendre car la compétence « Sports » n'était une compétence intercommunale pour l'ex Communauté de Communes du Pays d'Azay le Rideau.

### Intercommunalité

- **Modification statutaire et nouvelles compétences :** Les élus acceptent la première modification statutaire de la Communauté de Communes Touraine Vallée de l'Indre, consistant à modifier, à compter du 1er septembre 2017, l'article 4 des statuts de Touraine Vallée de l'Indre sur l'ensemble du territoire en indiquant dans ses compétences optionnelles : « Création et gestion de maisons de services au public et définition des obligations de service public y afférentes en application de l'article 27-2 de la loi n°2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations» et dans ses compétences facultatives : « Transports» Organisation secondaire et gestion du transport scolaire ».

## Services périscolaires

- **Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) :** Le transport des écoliers vers l'ALSH du mercredi a été abordé en réunion de bureau intercommunale. Il a été convenu que la Communauté de Communes Touraine Vallée de l'Indre prendrait en charge le transport des communes concernées vers l'ALSH de Sorigny en ce qui concerne Villeperdue. Par contre, le transport se faisait dès la sortie de l'école et les écoliers prenaient leur repas au sein de l'ALSH, ce ne sera plus le cas, l'ALSH de Sorigny n'assurant pas la restauration. De fait, les écoliers pourront prendre leur repas à la cantine locale avant prise en charge vers l'ALSH. Cette nouvelle donne, permettant de maintenir le service déjà en place, générera toutefois un coût supplémentaire pour les familles (celui du repas de cantine).
- **Nouvelles Activités Périscolaires (NAP) :** Les élus sont dans l'expectative des nouvelles directions données par le gouvernement nouvellement en place. Ils décident de maintenir les NAP pour la prochaine rentrée avec, au vu des effectifs, un seul animateur, au lieu de deux, pour les élémentaires.
- **Bilan NAP :** M. le Maire présente le bilan de ces activités qui fédèrent 50 % de l'effectif global des écoliers. Actuellement, il souligne que la participation financière de l'Etat couvre les frais engendrés, à savoir si elle sera reconduite.

## Travaux communaux

- **Point sur les logements locatifs sis 1 impasse du vieux bourg :** M. le Maire déplore que l'achèvement des travaux peine toujours à aboutir, notamment les finitions de façade.
- **Point voirie et l'aménagement de la route du Chêne Parapluie :** M. le Maire informe les élus que les travaux continuent toujours dans le respect du planning. Les travaux d'enrobés, nécessitant la coupure totale de circulation sur quelques jours, est programmée semaine prochaine. Par ailleurs, un rendez-vous avec M.BERTRAND de BELLIN TP est à programmer suite à l'insatisfaction des derniers travaux effectués aux Baffaults.
- **Travaux de fossés et devis :** Arlette DUCHÊNE va solliciter des entreprises pour le nettoyage de fossés notamment aux Baffaults et depuis le château jusqu'à la route du Chêne Parapluie.
- **Cofiroute et rétablissements des ouvrages d'art :** M. le Maire rappelle les projets de rétablissements des ouvrages d'art sur la commune liés à l'élargissement de l'autoroute A10 à 2 X 3 voies. Après présentation de ces projets, les élus acceptent, à l'unanimité, les propositions de Cofiroute en spécifiant tout de même qu'ils émettent des réserves sur les délaissés après destruction des ouvrages actuels.

## Budget – Finances

M. le Maire rappelle que les compétences eau potable et assainissement ont été transférées au 1<sup>er</sup> janvier 2017 à la nouvelle communauté de communes ainsi que les budgets afférents. Toutefois, il convient d'approuver les comptes administratifs et comptes de gestion de 2016 de ces budgets annexes.

- **Compte Administratif- eau potable :** Le Conseil Municipal prend connaissance des résultats 2016 concernant le budget eau potable, qui sont établis comme suit :

|                       | <i>Balance</i> |             |             |
|-----------------------|----------------|-------------|-------------|
|                       | Dépenses       | Recettes    | Résultat    |
| <b>Fonctionnement</b> | 23 581,88 €    | 31 750,59 € | 8 168,71 €  |
| <b>Investissement</b> | 12 603,05 €    | 35 602,82 € | 22 999,77 € |

Les élus approuvent à l'unanimité ce compte administratif.

- **Compte de gestion- eau potable :** Le Conseil Municipal déclare que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2016 par le Receveur Municipal, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.
- **Compte Administratif- assainissement :** Le Conseil Municipal prend connaissance des résultats 2016 concernant le budget eau potable, qui sont établis comme suit :

|                       | <i>Balance</i> |              |             |
|-----------------------|----------------|--------------|-------------|
|                       | Dépenses       | Recettes     | Résultat    |
| <b>Fonctionnement</b> | 112 605,08 €   | 111 218,71 € | -1 386,37 € |
| <b>Investissement</b> | 30 491,56 €    | 95 086,97 €  | 64 595,41 € |

Les élus approuvent à l'unanimité ce compte administratif.

- **Compte de gestion- assainissement :** Le Conseil Municipal déclare que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2016 par le Receveur Municipal, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.
- **Information Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR) :** M. le Maire précise que le versement du solde de la DETR 2015 d'un montant de 36 750 € a été versée et que la demande de DETR 2017 d'un montant de 33 000 € sera étudiée a priori en juin prochain. Ces 2 DETR ont été sollicitées pour la réhabilitation des logements locatifs impasse du vieux bourg.
- **Création de 3 régies communales :** Pour simplifier la gestion des régies communales, la trésorerie préconise la création de 3 régies au lieu d'une seule : services périscolaires, locations et divers. Les élus acceptent ce principe et votent, à l'unanimité, la création de 3 régies.
- **Prêt 200 000 € - travaux route du Chêne Parapluie :** M. le Maire précise qu'il est nécessaire de contracter un prêt pour financer les travaux de la Route du Chêne Parapluie. Il présente aux élus les 3 offres de prêt reçues de la Caisse d'Épargne, du Crédit Agricole et de la Banque Postale. L'offre de la Caisse d'Épargne, la mieux-disante, est retenue à l'unanimité.
- **Groupement commande électricité – Syndicat Intercommunal d'Électricité d'Indre et Loire :** Les élus décident d'adhérer au groupement de commande d'électricité qui peut représenter jusqu'à 11 % d'économie.

### Personnel communal

- **Remplacement de Marie-Christine BRISSET :** Le départ en retraite de Marie-Christine BRISSET va être un peu retardé du fait d'un changement de grade envisageable. Une augmentation des heures de certains postes et la création d'un nouveau poste d'adjoint technique à temps non complet (17h30 annualisés) avec fonction d'ASEM sont nécessaires pour le 1<sup>er</sup> septembre.
- **Contrat CAE CUI ménage école :** Un contrat à hauteur de 20 h par semaine, à compter du 1<sup>er</sup> mai, a été signé avec Anne-Marie PINTENS.

## **Dates à retenir**

- Commission communication (les infos)
- Balade contée (bibliothèque)
- Réunion associations pour 14 juillet
- Journée des rivières (SAVI)
- Elections législatives
- Conseil d'école
- Soirée doudou
- Pique-nique républicain
- Forum des associations
- Prochains CM

**Jeudi 18 mai** à 18h00 - mairie

**Dimanche 21 mai** à 14h30 – bibliothèque

**Jeudi 1<sup>er</sup> juin** à 19h00 – mairie

**Vendredi 9 juin à 9h30** – salle polyvalente Azay le Rideau

**Dimanche 11 et 18 juin** de 8h00 à 18h00 – mairie

**Mardi 13 juin** à 18h30 – mairie

**Mardi 13 juin** de 19h00 à 19h45 - bibliothèque

**Vendredi 14 juillet** à 12h00 – stade « Michel Vauge »

**Samedi 9 septembre** de 9h00 à 12h00 – place du monument

**Mardi 04 juillet** à 20h00 - mairie (au lieu du 30/06)

**Vendredi 1<sup>er</sup> septembre – Vendredi 13 octobre**

## **Questions diverses**

**1. Transport et motion TER :** M. le Maire informe les élus que suite à la motion prise et à la forte mobilisation contre la prochaine grille horaire des TER, une modification satisfaisante sur le premier train du matin est actée, il arrivera donc à Tours à 7h22 au lieu de 7h42. Les élections présidentielles passées, M. le Maire va relancer le Vice-Président de Région pour obtenir une nouvelle réunion afin de maintenir la mobilisation. Il fait lecture du courrier du sénateur Jean-Jacques FILLEUL qui avait interpellé la direction de la SNCF ainsi que de la réponse qui lui a été faite actant de ce changement d'horaire du premier train.

**2. Permanences élections législatives :** Les élus sont invités à se positionner sur les créneaux des permanences des prochaines élections législatives.

**3. Achat livres des CM2 :** Cécile ROY-BOUVELOUP précise que les entrants en 6<sup>ème</sup> au collège ne se voient plus remettre de dictionnaire par le Conseil départemental à la rentrée. Les élus décident donc de restaurer cette habitude en offrant un dictionnaire à la fête de l'école aux CM2. Une commande de livres étant déjà en cours, un point sera fait pour une éventuelle modification.

**4. Places de parking rue du Carroi du Vignau :** Sandrine BLANCHET a été saisie d'une demande afin de savoir si des places de stationnement le long de la rue du Carroi du Vignau étaient réservées ou s'il s'agissait d'un emplacement public. M. le Maire répond qu'aucune place n'est attribuée et que ces accotements sont des espaces publics.

**5. Réunion avec les services techniques de la mairie de Thilouze :** Gérard LEGRAND informe qu'une réunion est prévue avec le responsable de services techniques de la mairie de Thilouze et la commune de Pont de Ruan pour évoquer le travail de broyage.

**6. Arbre « Les Baffaults » :** un devis a été signé pour couper le chêne élagué par les services d'ERDF pour la protection des lignes électriques car cet arbre est mort.

**7. Route de Lassy et bas-côté :** Les élus constatent que les bas-côtés de la route de Lassy sont très creusés voire dangereux.

**8. Dangerosité traversée en bas du pont rue Dame Milon :** Olivier MESNARD souligne que régulièrement des piétons traversent, y compris avec des poussettes, en bas du pont à hauteur du restaurant le « Tourne Bride », et que cette situation s'avère dangereuse. Ce point, déjà évoqué, va donner lieu à l'achat de barrières pour empêcher cela.

Le secrétaire de séance